

RAPPORT DE LA COMMISSION MÉDICALE ET DE PRÉVENTION

RÉCAPITULATIF DU PROJET

DATE DU RAPPORT

19/11/2023

AGN

02/12/2023

PREPARE PAR

Dr Jean Pierre PHAM VAN

SYNTHESE – MOT DU PRESIDENT, COORDINATEUR, RESPONSABLE...

Il est essentiel de reconnaître l'importance du travail de la Commission Médicale et de Prévention Nationale au sein de la Fédération pour garantir l'information, la prévention et la sécurité des licenciés.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION

Son action passe d'abord par des actions en direction de ses cadres spécifiques :

Les médecins.

Des formations médicales spécifiques:

Séminaire annuel principal dont le thème portait sur la lutte antidopage.

Journée d'information médicale à Dunkerque

Participation des médecins de la CMPN aux DIU de Médecine hyperbare et de plongée.

Des travaux médicaux:

Tant sur la réactualisation du CACI et des travaux de réflexion sur les contre indications de la plongée sous toute ses formes ou plus spécifiquement sur le domaine Handisub.

Pour cette dernière la CMPN est tout particulièrement imprégnée de l'importance d'une attitude inclusive autant que possible.

Les sollicitations portent aussi sur des questions spécifiques à la demande de la commission technique : avis sur l'abaissement de l'âge de pratique à la plongée ;avis sur l'assistance à porter en surface au plongeur en difficulté.

Le questionnement de la limite d'âge à la pratique des activités subaquatiques revient souvent et fera probablement l'objet des réflexions médicales à venir.

Améliorer l'attractivité du médecin fédéral:

Dans un contexte médical global défavorable,durable, la grande difficulté à trouver des médecins et des médecins fédéraux , une réflexion plus spécifique porte sur les moyens à mettre en œuvre pour attirer les médecins au sein des départements et des régions .

Il est majeur de recentrer l'importance de la communication vers les clubs et les départements ; ils sont à même de recenser ,d'informer et d'attirer les Consoeurs et Confrères pour des actions médicales tant au niveau local que régional ou national.

Créer de nouveaux outils à vocation médicale :

Des outils , des liens ,pour les clubs, les licenciés et les médecins non plongeurs pour mieux connaître nos activités et leurs spécificités médicales tout en ayant un contact privilégié avec des médecins fédéraux référents .

La CMPN de la FFESSM poursuit son engagement constant pour la protection et la préservation de la santé des licenciés .Son rôle central dans l'élaboration de protocoles et de conduites à tenir spécifiques à nos activités subaquatiques renforce la sécurité de nos pratiquants.

Protection des Licenciés :

La CMPN continue de travailler pour établir un cadre sanitaire optimal, assurant ainsi la sécurité des licenciés dans toutes leurs pratiques subaquatiques. L'attention particulière accordée aux sportifs et aux sportifs de haut niveau a abouti à la mise en place de réglementations spécifiques, préservant à la fois leur santé et leur sécurité. Un hommage particulier est rendu au Dr. Sarrazin pour son engagement et son travail à thématique réglementaire dans le suivi médico-sportif et les initiatives anti-dopage.

Collaboration Inter commission :

La CMPN a maintenu une collaboration étroite avec les autres commissions, tant techniques que sportives, en offrant des conseils et en facilitant leurs actions. Son rôle de réflexion et d'élaboration de protocoles a été crucial pour aider les différentes commissions à créer des conditions optimales pour leurs pratiquants, notamment dans des contextes spécifiques.

Sport Santé :

L'émergence de la pratique du sport santé reste toujours d'actualité démontrant une sensibilité accrue aux bienfaits physiques et mentaux de l'activité subaquatique.

La CMPN et la Fédé travaillent tant dans l'axe de formation de nos cadres au sport santé que dans l'élaboration de projets de soins adaptés à destination des patients pour qui nos activités subaquatiques prouvent toutes leurs vertus bénéfiques et apaisantes.

La CMPN persévère pour renforcer la sécurité et la santé des licenciés de la FFESSM. La collaboration inter commission, l'attention portée aux sportifs de haut niveau, et la promotion du sport santé témoignent de l'engagement continu de la CMPN envers l'excellence et la sécurité dans toutes les activités subaquatiques.

Docteur Jean Pierre PHAM VAN

Vice Président de la Commission Médicale et de Prévention Nationale F.F.E.S.S.M